



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE ZERK ASBL

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;  
VU l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

**CONSIDERANT** la programmation de la saison culturelle 2025-2026 du théâtre l'Eclat,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec la compagnie ZERK ASBL domiciliée Grand Chemin 38 – 7830 HELLEBECQ (Belgique) pour 3 jours de représentations au théâtre l'Eclat les 9, 10 et 11 avril 2026 dans le cadre du Festival Le NOOB pour un montant de 5.442,40 €

Fait à Pont-Audemer, le 29 avril 2025



Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON

